

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

Université de Haute-Alsace (déposant)
Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Interculturalité

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Établissement cohabilité : Université de Strasbourg

Présentation de la formation

Sur le site de Mulhouse (Université de Haute-Alsace - UHA), la licence de *Sciences de l'éducation* (SdE) existe depuis 1997 ; elle est devenue la première licence complète (sur trois années) de *Sciences de l'éducation* en France en 2013. L'Université de Strasbourg (Unistra) n'a conservé que sa troisième année et la cohabilitation des deux sites s'explique par la suppression programmée des licences suspendues.

Il s'agit d'une licence généraliste sur trois ans, dont la particularité est d'être multi-sites :

- à l'UHA : une licence complète d'un peu moins de 1500 heures, dont la spécialisation progressive aboutit à un parcours en troisième année de licence (L3) intitulé *Formation et apprentissage tout au long de la vie*.

- à l'Unistra demeurent deux parcours de L3 : *Médiations éducatives et conseil en formation* (MECF) et *Enseignement scolaire et action éducative* (ESAE).

Analyse

Objectifs

L'objectif d'une licence généraliste de *Sciences de l'éducation* (SdE) est de constituer une première étape vers différents métiers de l'enseignement, du travail social, de l'accompagnement, de la formation, de l'insertion et de la médiation. Cependant, une large partie de ces métiers est accessible via des concours (éducateurs spécialisés, assistants de service social, professionnels de l'enseignement, etc.) C'est ce qui explique l'importance des poursuites d'études de cette filière : soit vers un master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation* (master MEEF, sis à l'École supérieure du professorat et de l'éducation - ESPÉ de Strasbourg), soit vers l'une des cinq spécialités du master de Sciences de l'éducation cohabilité entre l'UHA et l'Unistra. Le but de la licence ne se restreint donc pas aux métiers du champ scolaire, bien que ceux-ci attirent une large partie du public.

Le dossier donne cependant l'impression d'une cohabilitation artificielle : les deux sites alsaciens juxtaposent des formations préexistantes. Les spécificités et les liens entre les trois parcours de troisième année (L3) n'apparaissent pas clairement dans le dossier et laissent supposer que les deux établissements ont laissé coexister deux licences suspendues au niveau L3 à Strasbourg et une licence complète, fortement pénalisée par le manque de moyens, à Mulhouse.

Les objectifs généraux de la formation sont beaucoup plus clairement exposés pour ce qui concerne le site de Mulhouse, tandis que l'Unistra paraît s'être moins impliquée dans la rédaction du dossier.

Les compétences visées se comprennent dans la double perspective d'un approfondissement disciplinaire en master et d'une professionnalisation dès la licence. Les compétences disciplinaires sont décrites unité d'enseignement (UE) par UE dans le guide de l'étudiant de l'UHA. Les compétences transversales sont rappelées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du site UHA :

- identifier les réseaux conceptuels et les outils méthodologiques des sciences humaines et sociales (SHS),
- développer des capacités d'analyse, de méthode et de synthèse : rechercher, analyser et structurer l'information, constituer une bibliographie, analyser des documents textuels, iconographiques et audiovisuels, maîtriser les outils informatiques de production écrite, de recherche et de diffusion de contenus,
- développer des compétences relationnelles dans un cadre international et interculturel,
- organiser les apprentissages en fonction des approches didactiques et professionnelles,
- réfléchir aux implications éthiques de l'action éducative,
- construire des dispositifs d'observation et d'évaluation des situations éducatives,
- savoir travailler en réseau pour mettre en œuvre et évaluer des projets éducatifs.

Cependant, les objectifs de la spécialisation en L3 demeurent obscurs dans le dossier.

Les sorties à bac+3 restent possibles mais sont minoritaires. Elles concernent les métiers de :

- formateur d'adultes (via l'entrée dans les LP du champ *Interculturalité*),
- accompagnateur d'insertion,
- médiateur pédagogique,
- conseiller consultant en formation,
- agent de développement économique,
- enseignant (notamment contractuel).

Cependant, l'absence de suivi des diplômés ne permet pas de confirmer que les diplômés occupent bien ces fonctions.

Organisation

La licence s'efforce de suivre une logique de progressivité :

- L1 de découverte des disciplines fondamentales des sciences de l'éducation (uniquement sur le site de l'UHA),
- L2 de consolidation et d'ouverture vers la professionnalisation (uniquement sur le site de l'UHA),
- L3 de spécialisation avec le choix entre trois parcours.

En réalité, l'organisation paraît complexe et suscite plusieurs doutes que le dossier ne permet pas de dissiper :

- Elle crée des doublons : les métiers visés par le parcours *Médiation éducatives et conseil en formation* de l'Unistra recouvrent partiellement ceux de la LP *Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques*, portée par le département des Sciences de l'éducation de l'UHA.

- On ne parvient pas à confirmer que des effectifs passés par les deux premières années de licence à l'UHA peuvent choisir l'un des deux parcours de l'Unistra. En effet, les effectifs cités pour ces deux parcours strasbourgeois en 2015-2016 indiquent que leur vivier ne provient pas principalement de la L2 de Mulhouse, ce qui est contradictoire avec l'objectif de spécialisation progressive dans une discipline.

L'offre d'enseignement s'organise en trois blocs : les fondamentaux, la méthodologie et les enseignements de professionnalisation. Plusieurs constatations :

- La liste des unités d'enseignement (UE) du tronc commun n'aborde pas les principales disciplines constitutives des sciences de l'éducation. Les intitulés des UE évoquent des objets et des compétences travaillées. Certes, il peut être opportun de viser une pluralité de démarches et d'intervenants pour aborder les objets cités. Mais, on retiendra qu'il est problématique de désigner une UE *Approches disciplinaires* (semestres 3, 5 et 6) sans jamais préciser quelles disciplines sont en jeu. Les disciplines n'apparaissent que dans le descriptif des enseignements dispensés par l'équipe pédagogique.

- Les enseignements propres à chaque parcours de L3 ne sont pas corrélés à des perspectives professionnelles propres. C'est ainsi que le parcours *Formation et apprentissages tout au long de la vie* de l'UHA poursuit le même type d'enseignement qu'en L1 et L2, sans signaler des enseignements de spécialisation.

- En ce qui concerne la description des UE des deux parcours de l'Unistra, on ne peut les retrouver que très partiellement à travers la présentation des modalités de contrôle des connaissances (MCC). On retiendra que chaque parcours paraît avoir construit sa propre logique, sans tronc commun. A cet égard, le parcours *Enseignement scolaire et action éducative* consacre une très large part aux didactiques des savoirs scolaires (français, mathématiques, histoire-géographie, etc.), au détriment des approches propres aux sciences de l'éducation. Cela n'entre pas dans la logique de spécialisation de la licence.

Il ressort du dossier une organisation qui n'est pas encore pensée sous forme d'offre commune du site alsacien. Or, une rationalisation semble d'autant plus indispensable que l'articulation d'une licence en trois ans à l'UHA s'est faite dans un contexte de grandes difficultés : l'ouverture de la L1 et de la L2 s'est faite à coûts constants, impliquant ainsi le choix d'une présentation exclusive des UE disciplinaires sous forme de cours magistraux (CM), du fait d'une pénurie d'enseignants-chercheurs. A l'inverse, le site strasbourgeois rend compte de la situation inverse : la grande dispersion des enseignements entre les deux parcours et le grand nombre de travaux dirigés (TD) conduisent à une multiplicité des intervenants et à des difficultés de planning.

Positionnement dans l'environnement

Seule licence complète de *Sciences de l'éducation* dans le Grand Est, la formation bénéficie d'un environnement qui serait favorable si elle avait pu bénéficier de moyens accompagnants l'ouverture d'une L1 et d'une L2.

Comme signalé précédemment, l'organisation issue de la cohabilitation des deux sites alsaciens est complexe et crée des doublons ; le dossier donne l'impression de trois licences séparées au niveau L3 plutôt que de trois parcours d'une même mention.

Par ailleurs, l'existence de deux LP accueillant un public en formation initiale (*Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques*) et en formation continue (*Formateur d'adultes*) n'est pas réellement prise en compte dans le dossier, alors qu'il s'agit, au moins pour la première, d'un parcours au sortir de la L2 de Mulhouse et que des enseignements sont mutualisés avec la L3.

Une convention de réciprocité a été établie entre la licence de *Sciences de l'éducation* et l'ensemble des Écoles de travail social de la région Alsace :

- une équivalence est établie entre la licence et les formations d'éducateur de jeune enfant, d'éducateur spécialisé, et d'assistant de service social.

- le master mention *Éducation, formation, communication* spécialité *Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif* de l'UHA est reconnu comme partie du diplôme d'État d'ingénierie sociale.

L'Unistra affirme s'inscrire dans un bassin d'emplois très favorable dans le domaine de la formation ; mais l'annexe annoncée dans le dossier et censée l'attester est manquante.

Equipe pédagogique

Le déséquilibre entre les deux sites s'observe également dans l'organisation des équipes pédagogiques :

a) Le département des Sciences de l'éducation de l'UHA est visiblement en souffrance. Malgré les recrutements récents (création de deux postes), il compte sept titulaires pour 368 étudiants (en ajoutant la LP et le master). Sa composition :

- sept enseignants-chercheurs titulaires, dont deux professeurs d'université (PU) (les deux relèvent de la section 70 du Conseil National des Universités - CNU : *Sciences de l'éducation*), cinq maîtres de conférences (MCF), dont une habilitée à diriger des recherches (HDR), et une autre à double qualification (section 16 : *Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale* et 70). Tous les autres sont qualifiés dans la section 70.

- un professionnel vacataire (directeur général de l'association des familles du Bas-Rhin)

- trois collègues d'autres composantes : un MCF, deux professeurs agrégés (PRAG) de l'ÉSPÉ pour les cours de didactique. Le sous-encadrement contraint les enseignants-chercheurs à assurer la plupart des cours en cours magistraux, mais payés en travaux dirigés.

b) À l'inverse, les problèmes d'encadrement paraissent moins préoccupants sur le site de Strasbourg, même s'il faut reconnaître, d'une part, que les effectifs étudiants se sont considérablement accrus en licence (de 69 en 2012 à 230 en 2015), et d'autre part que la pluralité des intervenants (notamment de l'ÉSPÉ) crée un *turn-over* préjudiciable à la stabilité de l'équipe. On compte : quatre PU, un MCF HDR, 12 MCF, des PRAG ou certifiés provenant majoritairement de l'ÉSPÉ, et enfin quatre vacataires.

Une telle répartition n'apparaît pas viable à long terme. On pourrait donc recommander :

- 1) à l'UHA, d'accorder les moyens indispensables à la pérennité de la première licence complète de *Sciences de l'éducation* de France ;

- 2) aux deux établissements alsaciens de parvenir à une répartition plus équitable des moyens humains dans le cadre d'une véritable licence commune ;

- 3) à l'équipe des *Sciences de l'éducation* de l'UHA de rechercher des mutualisations et des collaborations avec d'autres composantes du site. Par exemple, l'enseignement de sociologie générale en L3 pourrait être pris en charge par un collègue de la section 19 (*Sociologie, démographie*), la philosophie de l'éducation en L2 par un collègue de la section 17 (*Philosophie*), l'histoire de l'éducation en L2 par un collègue de la section 22 (*Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique*), etc.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

L'attractivité de la licence est réelle, mais la croissance des effectifs la fragilise du fait de moyens insuffisants.

Sur le site de l'UHA, en L1, les effectifs ont augmenté de 25 % depuis 2013, malgré la mise en place d'une capacité d'accueil limitée (fixée à 110) et l'introduction d'un tirage au sort par le rectorat. Les bons taux de passage conduisent à l'augmentation des effectifs en L2 (61 en 2015) et L3 (77 en 2015). La majeure partie (40) des étudiants de L3 provient de la L2 ; les autres entrant par validations d'études (en provenance d'une autre L2 du champ, d'un brevet de technicien supérieur - BTS ou d'un diplôme universitaire de technologie - DUT).

Les taux de réussite en L1 sont conformes à la moyenne nationale : autour de 50 % ; ils passent à 90 % en L2 et L3, ce qui est élevé. Globalement, sur les 100 étudiants inscrits en L1 en 2013, une quarantaine d'étudiants a validé les trois années.

Les poursuites d'étude se font vers la LP *Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques*, dont la moitié des effectifs est issue de la L2. Il est également attendu que l'augmentation des effectifs en licence conduise à un renforcement du master *Éducation, formation, communication* spécialité *Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif* de l'UHA.

<p>Le dossier est nettement moins complet en ce qui concerne l'Unistra. La forte et récente augmentation des effectifs (69 inscrits en 2012, 280 attendus en L3 en 2016) n'est pas expliquée ; elle n'est pas liée à l'arrivée en L3 d'étudiants de la spécialité provenant de L2. Il est probable que l'augmentation est liée à la croissance des postes aux concours de recrutement de l'Éducation nationale et à l'existence d'une classe préparatoire visant l'entrée à l'ÉSPÉ. Mais le dossier ne distingue pas les effectifs de chaque parcours.</p> <p>Les deux établissements n'ont pas livré de données sur l'insertion professionnelle ; l'équipe pédagogique de l'UHA a favorisé l'éclosion d'une Association inter-promotionnelle des sciences de l'éducation-Mulhouse, afin de garder le contact avec les anciennes promotions. Mais, ce dispositif n'a pas encore permis de livrer des données chiffrées.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>L'adossement à la recherche passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des cours de méthodologie de la recherche en L3 (semestre 5), incluant des enseignements d'épistémologie, de méthodologie de recueil de données, de statistiques et un projet tuteuré de 18 heures. - le rattachement des sept enseignants-chercheurs (EC) de l'équipe pédagogique de Mulhouse au Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC, équipe d'accueil 2310), présent dans les régions Alsace et Lorraine. <p>Les étudiants sont conviés à l'occasion à participer aux colloques de ce laboratoire pour témoigner de leurs expériences de formation ou stage. Ils disposent aussi d'un accès spécifique dans le cadre du Service de la documentation en ligne leur permettant de consulter des publications scientifiques.</p> <p>Les parcours de l'Unistra n'ont pas présenté leur démarche dans ce domaine. Le tableau des modalités de contrôle des connaissances fait apparaître un enseignement d'épistémologie et de méthodologie de la recherche documentaire dans le parcours <i>Médiation éducatives et conseil en formation</i>. Il n'y a apparemment pas d'équivalent dans le parcours <i>Enseignement scolaire et action éducative</i>.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>L'objectif de professionnalisation passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation des compétences professionnelles visées enseignement par enseignement dans le guide des études de l'UHA et dans la fiche RNCP. On ne dispose pas de l'équivalent pour les deux parcours de l'Unistra. - la présentation de la pluralité des métiers accessibles à l'issue d'une licence <i>Sciences de l'éducation</i> dans le cadre du Projet Professionnel Personnalisé (PPP) en L2, en lien avec les services d'orientation de l'UHA (mais sans intervention de professionnels extérieurs). - l'importance donnée aux stages obligatoires, dès la L1, grâce à un réseau dense de partenaires qui accueillent les étudiants (organismes de formation, petites et moyennes entreprises, collectivités, accord avec le Rectorat pour les sites d'enseignement public). Le volume dévolu aux stages s'accroît progressivement : 20 heures en L1, 40 heures en L2 et L3. <p>Les deux parcours de L3 de l'Unistra proposent également des stages de deux semaines obligatoires.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Il s'agit d'un des principaux points forts de la formation, car l'équipe de Sciences de l'éducation de l'UHA a consacré un remarquable effort pour systématiser les stages à chaque année.</p> <ul style="list-style-type: none"> - stage d'observation libre d'une semaine en L1 ; - stage d'observation approfondie grâce à la formation théorique, d'une durée de deux semaines en L2 ; - stage d'observation de 40 heures dans le cadre d'un projet tuteuré du cours de méthodologie en L3. <p>Les terrains d'accueil sont variés. Tous ces stages sont évalués sous forme de portfolio et donnent lieu à délivrance d'ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>). Le taux de sous-encadrement de la formation peut sans doute expliquer l'absence de mémoire ainsi que de la validation par soutenance, même si les modalités de contrôle des connaissances font état de la réalisation d'un rapport individuel (mais la nature de ce rapport n'est pas précisée).</p> <p>L'Unistra signale brièvement qu'il existe également un stage de deux semaines dans le cadre de son UE68, mais ne présente aucune modalité ni de suivi, ni d'organisation.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La situation frontalière de la formation et l'objectif d'employabilité du public sont à l'origine d'une offre ambitieuse : l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères : l'anglais et l'allemand. Cependant, on peut se demander si le volume horaire consacré est suffisant : 24 heures de TD par semestre pour chaque langue. Cet enseignement est confié à l'Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) NovaTris de l'UHA ; le dossier ne mentionne pas la possibilité de passer des certifications de langue du type CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur). Concernant la mobilité sortante, elle est correcte et concerne quatre-cinq étudiants ERASMUS (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>) chaque année à l'UHA ; l'Unistra déclare que cette mobilité ERASMUS</p>

est également élevée, mais n'avance aucun chiffre. La mobilité entrante et la mobilité enseignante ne sont pas abordées.
 Un projet de double diplôme entre l'UHA et la *Pädagogische Hochschule* de Freiburg (Allemagne) est en cours d'élaboration depuis deux ans. L'objectif est d'aménager des parcours communs et d'aller vers une double accréditation. Si le projet peut être d'un grand intérêt scientifique et international, on suggèrera aux responsables de la formation de clarifier d'abord les conditions de la double-accréditation Unistra-UHA.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

En L1, une capacité d'accueil limitée à 110 entrées a été introduite du fait de la tension entre candidatures et moyens (enseignants et amphithéâtres en nombre insuffisant). L'équipe de l'UHA regrette que la procédure légale (priorité donnée aux néo-entrants de l'Académie, puis tirage au sort) conduise à écarter des candidats motivés et de bon niveau qui ont pour seul malheur d'appartenir aux Académies de Besançon ou de Nancy-Metz. Rappelons qu'il n'y a pas forcément d'offre de licence complète de *Sciences de l'éducation* dans toutes les universités. De plus, les candidats de l'académie ne tiennent pas forcément compte des avis donnés durant la phase d'orientation active sur APB (Admission post-bac), ce qui peut en partie expliquer certains abandons en L1. L'équipe de l'UHA fait de son mieux pour informer les futurs candidats en participant à de nombreuses actions locales de présentation de la formation et des débouchés. Le profil des entrants est très diversifié.

Des passerelles vers la L3 perdurent, bien que la licence ne soit plus suspendue. Les flux proviennent d'autres L2 du champ *Interculturalité* et d'étudiants d'Écoles de travail social. Un examen d'entrée est prévu pour vérifier les compétences des étudiants de BTS et de DUT. Des validations des acquis professionnels (VAP) sont régulièrement pratiquées, surtout pour les professionnels de la santé et du social.

En ce qui concerne l'Unistra, la logique de L3 suspendue est poursuivie : chaque parcours a ses propres modalités d'admission des étudiants ; nulle mention n'est faite de l'arrivée des étudiants de L2 de Mulhouse.

En ce qui concerne l'aide à la réussite, l'équipe de l'UHA déplore que le manque de moyens humains ne permette pas la mise en place d'un véritable dispositif de remédiation en L1. Un tutorat méthodologique assuré par des étudiants de L3 formés a été mis en place à destination des entrants de L1 : facultatif, il est suivi par un quart de la promotion. Il n'y a apparemment aucun dispositif de remise à niveau pour les étudiants entrant directement en L3, bien qu'ils soient nombreux (et constituent même la totalité des 2 parcours à l'Unistra).

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les conditions d'enseignement de l'équipe de l'UHA reflètent un manque de moyens humains et financiers :

a) en incorporant le parcours de L3 *Formation et apprentissages tout au long de la vie*, le volume horaire total de la licence n'atteint pas les 1500 heures : 484 heures en L1, 464 heures en L2 et 531 heures en L3. Il conviendrait que l'établissement accorde davantage de moyens pour augmenter le nombre d'heures d'enseignement durant les deux premières années.

b) les enseignements de tronc commun disciplinaire sont délivrés uniquement sous forme de cours magistraux (CM) durant les trois années. Le volume des CM est très élevé et tend même à s'accroître en L3, ce qui contredit l'objectif de professionnalisation : 44 % des heures d'enseignement en L1, 41 % en L2 et 68 % en L3. Certains enseignements comme la méthodologie en L3 sont même donnés sous forme de CM, ce qui contrevient à l'objectif de formation par la recherche.

c) manque d'amphithéâtres adaptés, qui oblige à solliciter d'autres composantes de l'UHA.

Pour pallier ces pénuries, l'équipe envisage le recours à des pédagogies de classe inversée ; cependant, cette méthode ne peut constituer une réponse aux problèmes a) et c). C'est donc à l'établissement de réagir.

Des aménagements sont prévus pour les sportifs de haut niveau et les étudiants handicapés (présence d'enseignants-référents notamment).

En ce qui concerne la place du numérique, une progressivité est introduite dans les trois années de la licence à l'UHA :

- initiation en L1, grâce à la formation obligatoire à la recherche documentaire assurée par le service commun de la documentation du site ;

- initiation à l'utilisation de Moodle (*Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment*) et possibilité de formation au C2i (certificat informatique et internet) en L2 ;

- initiation obligatoire au logiciel de traitement des données SPHINX dans le cadre des UE de méthodologie en L3.

L'Unistra a peu renseigné cette rubrique et mentionne seulement l'utilisation de *Moodle* dans ses parcours de L3.

Evaluation des étudiants

Le dossier n'est pas très explicite sur ce point.

Les modalités de répartition des ECTS ne sont pas expliquées et les crédits affectés ne tiennent pas compte du volume horaire (c'est notamment le cas pour les UE correspondant aux stages qui se partagent six ECTS avec les enseignements de langues vivantes obligatoires).

Pour le site de l'UHA, les modalités d'évaluation des étudiants tiennent compte de l'importante part des CM : d'où le recours systématique au contrôle terminal exclusif pour le tronc commun disciplinaire, tandis que la méthodologie, les enseignements de langue vivante, etc. font l'objet d'un contrôle continu. On peut cependant s'étonner de la faible

<p>durée des épreuves terminales (une heure seulement) pour des enseignements de 24 ou de 48 heures de CM, jusque et y compris en L3. Quel type d'exercice peut valider des compétences dans ce format ? On s'attendrait à ce que les types d'exercice écrit tendent vers des épreuves plus longues, notamment en L3. En fait, en L2-L3, les évaluations se tournent davantage vers la réalisation de dossiers et d'enquêtes de terrain.</p> <p>Les étudiants bénéficient d'un système de compensation dans le cadre des UE, défini au niveau de l'établissement et géré par les jurys d'examen. Le diplôme est attribué aux étudiants qui ont validé les six semestres ; il n'y a pas de note plancher, même pour les UE correspondant aux stages et au projet tuteuré en L3.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le guide de l'étudiant explicite enseignement par enseignement les compétences visées. On peut s'étonner que le dossier ne mentionne pas les apports de la constitution du portfolio établi lors des stages, ni du projet tuteuré de L3. Cela paraît d'autant plus étrange que la formation reconnaît l'importance de l'insertion professionnelle au niveau licence. Quant à l'Unistra, rien n'apparaît sous cette rubrique dans le dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Il s'agit d'une des principales lacunes du dossier. Ni les deux établissements, ni les équipes pédagogiques ne sont en mesure d'estimer les poursuites d'études en master, l'insertion professionnelle de leurs diplômés, ou encore le passage de la L2 vers les trois parcours de L3 (il est seulement précisé que la moitié de la vingtaine d'étudiants de la LP <i>Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques</i> provient de L2). La recommandation de la précédente évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AÉRES) sur le suivi des diplômés n'a pas été prise en compte.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Au sein de l'UHA, l'équipe pédagogique se réunit deux fois par an sous forme d'assemblée générale (incluant des délégués étudiants). Le « conseil de perfectionnement » se réunit une fois par an en juin et est commun à la licence, à la LP et au master. Ce conseil ne comporte apparemment pas de membres extérieurs à l'établissement, ni d'acteurs des secteurs professionnels, ce qui paraît étonnant au vu des partenariats noués. L'évaluation de la formation par les étudiants est le résultat d'une consultation en ligne d'un panel d'étudiants. Le contenu de ce questionnaire et ses résultats ne figurent pas dans le dossier.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Attractivité de la formation aussi bien en première année (à l'Université de Haute-Alsace) qu'en troisième année (Université de Strasbourg).
- Multiplicité des débouchés professionnels, notamment après la poursuite en master (même si l'absence de suivi des diplômés ne permet pas de le confirmer).
- Organisation progressive et systématique de stages à partir de la première année.
- Équipe pédagogique de l'Université de Haute-Alsace très dévouée, et qui essaye de trouver des solutions alternatives face à un manque de moyens humains et matériels.

Points faibles :

- Dossier très incomplet, notamment en ce qui concerne l'Université de Strasbourg, et qui n'a pas tenu compte des précédentes recommandations de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

- Coordination très insuffisante des deux sites alsaciens : il ne s'agit pas d'une licence complète comportant trois parcours en troisième année, mais de trois licences n'ayant aucun lien entre elles. Celle de l'Université de Haute-Alsace conserve une certaine cohérence, même si la spécialisation en L3 n'apparaît pas. Les deux parcours strasbourgeois sont des licences suspendues, dont une sert d'antichambre à la poursuite en ESPÉ. De ce point de vue, la cohabilitation entre les deux sites est ratée, ce qui menace l'ensemble des formations sur les deux sites.
- Absence de suivi des diplômés, ce qui accentue le point suivant.
- Objectifs spécifiques des trois parcours de troisième année peu lisibles et ne prenant pas en compte les offres de formations parallèles (notamment les licences professionnelles de l'Université de Haute-Alsace).
- Moyens humains et matériels très nettement insuffisants à l'Université de Haute-Alsace.
- Manque d'intervenants professionnels des secteurs visés.
- Absence de mutualisations avec d'autres formations ou de recours à des enseignants-chercheurs qualifiés dans d'autres sections que la section 70 (*Sciences de l'éducation*), ce qui permettrait pourtant de renforcer l'équipe de l'Université de Haute-Alsace.
- Pour l'Université de Haute-Alsace, dispositif d'enseignement (trop de cours magistraux en L3) et d'évaluation (durée trop courte des examens) peu pertinent pour former et valider des compétences.
- Conseil de perfectionnement non spécifique à la licence *Sciences de l'éducation*.

Avis global et recommandations :

La licence *Sciences de l'éducation* est doublement menacée par l'absence de concertation entre les deux sites alsaciens et par le manque de moyens de l'Université Haute-Alsace. C'est très préoccupant et particulièrement dommageable pour la première licence complète de *Sciences de l'éducation* en France. L'implication de l'équipe de l'Université de Haute-Alsace n'est pas en cause. La présente évaluation doit impérativement conduire les deux sites alsaciens à repenser entièrement l'expérience. Il est conseillé aux deux sites alsaciens de programmer une rationalisation qui vise à harmoniser l'offre au niveau des trois parcours de troisième année et à équilibrer les charges de service induites. Il serait bon, à cet égard, de bien préciser les conditions de rapprochement entre l'unité de formation et de recherche de Sciences de l'éducation de l'Université de Strasbourg et l'ESPÉ d'Alsace.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Licence SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous avons le plaisir de vous transmettre nos observations pour les points nous semblant appeler un complément d'informations.

L'équipe pédagogique de la Licence de Sciences de l'Éducation, qui associe des enseignants-chercheurs de l'UHA et l'UniStra, a pris connaissance des remarques adressées par l'HCERES. De nombreux éléments ont été pointés comme manquants au dossier, principalement du côté strasbourgeois : ces lacunes proviennent de la différence de calendrier des deux universités partenaires, qui n'a pas permis d'envoyer en temps voulu et dans les formes demandées une partie du rapport qui avait pourtant été rédigée. Les observations ci-dessous reprennent certaines de ces informations qui n'ont finalement pas pu être mises à la disposition de l'HCERES.

p. 3 rubrique Objectifs : « Le dossier donne cependant l'impression d'une cohabilitation artificielle ». Les Sciences de l'Éducation alsaciennes (département de SE de l'UHA, UFR de SE de l'UniStra) jouent depuis de longues années et avec détermination le jeu de la politique de site. Tout d'abord par la création d'un Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC, EA 2310), ce qui a permis de rétablir le Doctorat de SE dans notre région, puis par la cohabilitation du Master mention Éducation, Formation, Communication, et depuis ce contrat, par la cohabilitation de la Licence de Sciences de l'Éducation.

p. 4, rubrique Objectifs : « Les objectifs de la spécialisation en L3 demeurent obscurs ». Les trois parcours proposés par l'UHA et l'Unistra sont différents et complémentaires. Le parcours FATLAV vise l'accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers; le parcours MECF vise le conseil, l'accompagnement et l'intervention dans les dispositifs d'éducation et de formation et le parcours ESAE vise l'animation culturelle, l'accompagnement scolaire et éducatif.

p. 4 rubrique Organisation : « En ce qui concerne la description des UE des deux parcours de l'Unistra, on ne peut les retrouver que très partiellement à travers la présentation des modalités de contrôle des connaissances (MCC). On retiendra que chaque parcours paraît avoir construit sa propre logique, sans tronc commun ».

Nous joignons le descriptif des UE des trois parcours strasbourgeois. On constatera un tronc commun en S5.



Architecture de la maquette MECF et ESAE

Semestre 5 (septembre à janvier)

- **Tronc-commun aux deux parcours :**

UE 50. — Savoirs disciplinaires de référence (éducation comparée, histoire de l'éducation, philosophie de l'éducation). 9 ECTS.

Responsable : E. Regnault

UE 51. — Savoirs disciplinaires complémentaires (sociologie de l'éducation et psychologie de l'éducation). 6 ECTS.

Resp. : C. Clément

UE 54. — Langues (Anglais ou Allemand). 3 ECTS.

Resp. : CRL et CAREL

- **Enseignements spécifiques à MECF :**

UE 52. — Économie de l'éducation. 6 ECTS.

Resp. : E. Triby

UE 53. — TICE et FOAD. 3 ECTS.

Resp. : P. Marquet

UE 55. — Méthodologie de la recherche. 3 ECTS.

Resp. N. Mohib

- **Enseignements spécifiques à ESAE :**

UE 56. — Politiques éducatives et analyse des contextes institutionnels. 3 ECTS.

Resp. C. Marsault

UE 57. — Apprendre, transmettre, évaluer. 3 ECTS.

Resp. R. Lethenet-Meppiel

UE 58. — Langue française et cultures littéraires européennes. 3 ECTS.

Resp. E. Kaess

UE 59. — Histoire des sciences, cultures mathématiques et scientifiques. 3 ECTS.

Resp. E. Tisserand

Semestre 6 (janvier à juin)

- **Enseignements spécifiques à MECF :**

UE 60. — [choisir 6 UE 60 sur 7]. 3 ECTS pour chaque UE.

UE 60.A. Apprentissage et formation et scénarisation.

Resp. L. Durrive

UE 60.B. Sociologie de la jeunesse et du genre.

Resp. V. Boléguin

UE 60.C. Analyse de l'activité et travail et formation.

Resp. L. Durrive

UE 60.D. Normes et valeurs et évaluation des apprentissages.

Resp. E. Triby

UE 60.E. Lire en question(s).

Resp. N. Mohib

UE 60.F. Sociologie du chômage et politiques de la formation des adultes.

Resp. V. Boléguin



Université de Haute-Alsace

2, rue des Frères Lumière • F-68093 Mulhouse Cedex

Tél. : +33 (0)3 89 33 60 00

www.uha.fr



UE 60.G. Droits humains et éducation.
Resp. E. Regnault
UE 61. — Médias et savoirs. 3 ECTS.
Resp. E. Poupardin
UE 62. — Communication et éducation. 3 ECTS.
Resp. P. Chavot
UE 68A. — Accompagnement des étudiants. 3 ECTS.
Resp. E. Pacurar
UE Libre. 3 ECTS.

Enseignements spécifiques à ESAE :

UE 63. — Stratégies d'apprentissage : introduction aux didactiques disciplinaires. 9 ECTS.
Resp. M. Handrich
UE 64. — Savoirs disciplinaires : français. 3 ECTS.
Resp.
P. Bezu
UE 65. — Savoirs disciplinaires : sciences et technologies, histoire-géographie, instruction civique.
3 ECTS.
Resp. E. Schneider
UE 66. — Savoirs disciplinaires : mathématiques. 3
ECTS.
Resp. C. Jaeck
UE 67. — Politique culturelle et histoire des arts.
3 ECTS.
Resp. F. Werckmeister
UE 68B. — Projet professionnel étudiant. 3 ECTS.
Resp. R. Lethenet-Meppiel [Enseignement 1^{er} degré] et J.-L. Denny [Accompagnement éducatif]
UE 69. — Langues (Anglais ou Allemand). 3 ECTS.
Resp. M.-N. Siebenbour et M. Adamy
UE Libre. 3 ECTS

p. 5, rubrique Positionnement dans l'environnement :

« Par ailleurs, l'existence de deux LP accueillant un public en formation initiale (*Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques*) et en formation continue (*Formateur d'adultes*) n'est pas réellement prise en compte dans le dossier » : cf. erreur factuelle ci-dessus, le département de SE de l'UHA ne porte pas la seconde LP mentionnée. On peut observer de plus que la LP Formateur d'adultes, portée par une autre composante de l'UHA, le SERFA (Service de Formation d'Adultes) n'accueille pas le même public : elle est inaccessible aux étudiants en formation initiale, son prix est de 4500 €. Par ailleurs, elle ne vise pas les mêmes débouchés, puisqu'elle forme des formateurs professionnels en entreprise, alors que la LP qui sert de débouché possible aux L2SE construit des compétences permettant de prendre en charge des apprenants à besoins spécifiques. Il n'y a donc aucune concurrence entre ces deux LP.

« L'Unistra affirme s'inscrire dans un bassin d'emplois très favorable dans le domaine de la formation ; mais l'annexe annoncée dans le dossier et censée l'attester est manquante. »

L'annexe manquante :

Notre offre L3 sur Strasbourg s'inscrit dans un bassin emploi-formation générant annuellement de fortes opportunités de placement pour des sorties à niveau L.



Statistiques : Données régionales [Alsace] de création réelle d'emploi pour les sept dernières années cumulées, source : Pôle Emploi Alsace, juin 2010 à juin 2016. Plus de 9000 offres créées sur la période en Alsace. Formateurs, hors concours : 2474 offres créées ; Conseillers d'orientation professionnelle : 67 offres ; Personnel d'éducation et de surveillance non titulaire dans un établissement d'enseignement : 2797 ; Enseignement artistique non titulaire : 160 postes ; Conseillers formation, formation-emploi : 192 postes ; Coordonnateurs pédagogiques : 120 postes ; Enseignants des écoles : 276 postes ; enseignants du 2nd degré : 2668 postes ; Enseignants techniques : 288. Le taux des offres non pourvues est d'environ 25%, un taux qui s'explique par un manque relatif de candidats par rapport au nombre d'offres ou par un écart entre niveau de qualification des postes de travail et niveau de formation des candidats. La tension est la plus forte pour les formateurs et les conseillers en formation, puis pour les conseillers d'orientation. Ces trois emplois correspondent à des postes pouvant être pourvus par des diplômés de niveau II.

Tableau n°1 : Offres d'emplois enregistrées

Offres réelles en Alsace (2009-2015)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total	Moyenne annuelle
K2101 Conseil en formation	34	35	29	22	25	20	27	192	27
K2102 Coordination pédagogique	14	25	18	20	12	16	15	120	17
K2104 Éducation et surveillance établissements	225	488	403	365	535	418	363	2797	400
K2105 Enseignement artistique	33	46	28	11	20	9	13	160	23
K2106 Enseignement des écoles	15	40	28	31	25	54	83	276	39
K2107 Enseignement général du second degré	503	416	386	336	288	368	371	2668	381
K2109 Enseignement technique et professionnel	20	55	35	23	41	69	45	288	41
K2111 Formation professionnelle	475	491	353	228	219	315	393	2474	353
K2112 Orientation scolaire et professionnelle	10	24	12	6	7	3	5	67	10
Total	1329	1620	1292	1042	1172	1272	1315	9042	1292

Tableau n°2 : Nombre de chômeurs en Alsace par niveau de qualification (juin 2016).

	Bac +3	Bac +2	Bac	CAP-BEP	Niveau lycée	Niveau collège	Total
K2101 Conseil en formation	20	ND	ND	ND	0	ND	20
K2102 Coordination pédagogique	22	6	ND	ND	0	0	28
K2104 Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement	100	69	137	93	11	11	421
K2105 Enseignement artistique	22	5	11	6	0	ND	44
K2106 Enseignement des écoles	76	9	ND	ND	ND	ND	85
K2107 Enseignement général du second degré	270	16	19	ND	ND	0	305
K2109 Enseignement technique et professionnel	17	ND	ND	ND	0	0	17
K2111 Formation professionnelle	169	91	53	34	ND	ND	347
K2112 Orientation scolaire et professionnelle	15	ND	ND	0	0	0	15

ND : donnée non disponible - sous secret statistique

p. 5, rubrique Équipe pédagogique :

« à l'UHA, d'accorder les moyens indispensables à la pérennité de la première licence complète de *Sciences de l'éducation* de France ».

Le sous encadrement de la filière n'est mis en doute par personne. Par contre, le département de SE est engagé dans une dynamique de développement continu qui bénéficie du soutien plein et entier de l'UFR de rattachement et de l'UHA en général, les deux créations de postes mentionnés par l'HCERES en sont une preuve. On pourra ajouter que deux MCF ont soutenu leur HDR, qu'un autre va la soutenir, ce qui fait que l'équipe UHA est passée d'un PU et quatre MCF à deux PU, deux HDR et trois MCF.

« l'enseignement de sociologie générale en L3 pourrait être pris en charge par un collègue de la section 19 (*Sociologie, démographie*), la philosophie de l'éducation en L2 par un collègue de la section 17 (*Philosophie*), l'histoire de l'éducation en L2 par un collègue de la section 22 ».

L'enseignement de sociologie des organisations est déjà pris en charge par un collègue de 19° section étranger au département de SE, celui d'Histoire de l'Éducation est déjà pris en charge par un collègue historien de l'ESPE, celui de philosophie de l'éducation l'est désormais par un collègue MCF en philosophie



qui a est le dernier recrutement en date de notre département. De plus, deux autres enseignements de la LSE ont été assurés par des collègues de l'UniStra. Il nous semble cependant important de souligner que nous désirons privilégier des recrutements d'enseignants-chercheurs de 70° section. Cette question disciplinaire et institutionnelle touche bien entendu au pluriel des Sciences de l'Éducation. Ce principe permet de travailler au sein d'une équipe complémentaire dont l'éducation n'est pas un objet parmi d'autres.

p. 5, rubrique Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études :

« Les deux établissements n'ont pas livré de données sur l'insertion professionnelle ; l'équipe pédagogique de l'UHA a favorisé l'éclosion d'une Association inter-promotionnelle des sciences de l'éducation-Mulhouse, afin de garder le contact avec les anciennes promotions. Mais, ce dispositif n'a pas encore permis de livrer des données chiffrées ».

Sur les données incomplètes la concernant, l'Unistra précise :

Les effectifs sont passés de 48 en 2011-2012 à 221 en 2015-2016 (y compris formation continue et VAE) (+360%) avec un prévisionnel à plus de 320 pour 2016-2017. Cette augmentation de l'attractivité de notre offre est liée au contexte de hausse des postes offerts aux concours de professeur des écoles et de conseillers principaux d'éducation, à la politique de communication décidée par la faculté et par l'amélioration des outils numériques de communication de la faculté et de l'Espé (sites Intranet). Les dossiers VAE sont passés de 1 annuellement à 15 sur la période. 23 nationalités sont représentées ; 30% des inscrits en L3 viennent d'une autre académie ; 80,7% sont des femmes. Sur la période, nos étudiants sont majoritairement issus de baccalauréats généralistes : ES (35,6%), L (17,3%), S (15,2%) puis technologiques (20,4%) et étrangers (10,6%). Le taux de réussite est passé de 77,8% en 2012 ; 80,3% en 2013 ; 81% en 2014 à 96,6% en 2015, une hausse de 18,8 pts sur 4 ans, qui s'explique en partie par une plus forte sélectivité (critères de langue renforcés pour les dossiers VAPP, procédure Campus France) et l'apparition du contrôle continu et de la compensation UE et semestre.

Parmi nos étudiants, la poursuite d'études en master a augmenté de 13,8 pts sur 4 ans, passant de 63% en 2012 à 76,8% en 2015. La poursuite d'études des L3 se fait d'abord en MEEF 1er degré : 175 (45,1%) ; puis 62 EFC (16%) ; 23 CPE (5,9%) ; 7 EMES (1,8%) ; 3 MEEF 1er degré enseignement bilingue (0,8%). Aucune des anciennes L3 n'a poursuivi en thèse.

Nos étudiants réussissent davantage aux concours : 46 de nos L3 ont réussi un concours de l'Education nationale (41 CRPE ; 4 CPE et 1 CAPET) sur la période et 6 exercent dans l'enseignement hors concours.

p. 6, rubrique Place de la recherche :

«Les parcours de l'Unistra n'ont pas présenté leur démarche dans ce domaine». Les UE 50 et 51 (15 ECTS) au semestre 5 (savoirs disciplinaires) sont portés par des enseignants-chercheurs et sont les lieux de transmission des savoirs académiques et scientifiques produits par la communauté. L'UE 55 (3 ECTS) au semestre 5 (méthodologie de la recherche) initie les étudiants à la méthodologie de la recherche et à la démarche heuristique en sciences de l'éducation (problématisation, contextualisation, recherche de références, note de synthèse, création d'un questionnaire, enquête de terrain, traitement statistique des données et valorisation). Ces actions ont eu pour impact immédiat d'augmenter la part des étudiants en poursuite d'études en master.

p. 6, rubrique Professionnalisation et Place des projets et stages :

« Les deux parcours de L3 de l'Unistra proposent également des stages de deux semaines obligatoires ». Précisons que le stage est préparé en amont dans le cadre de l'UE « Projet étudiant » par l'analyse des environnements de travail, des fonctions dans une approche systémique du monde du travail. La professionnalisation a une place importante dans le cadre du parcours ESAE dans le sens où les contenus d'enseignement visent à assurer un socle de connaissances dans les domaines de la psychologie du développement, des apprentissages, et de la philosophie et de la sociologie de l'éducation, base de toute



formation aux métiers de l'enseignement. En outre elle permettra aux étudiants de se construire une culture professionnalisante à travers les bases de la didactique et de la pédagogie associées à une approche des spécificités disciplinaires. Un stage de découverte en milieu scolaire vise à construire des compétences d'observation, de conception et de réflexivité quant aux incontournables de l'acte d'enseigner ou d'approcher les spécificités du métier de conseiller principal d'éducation.

« L'Unistra signale brièvement qu'il existe également un stage de deux semaines dans le cadre de son UE68, mais ne présente aucune modalité ni de suivi, ni d'organisation. »

L'UE 68 inclut un stage d'immersion de deux semaines en MECF et de plus de trois semaines en ESAE au semestre 6, largement préparé dans le cadre des enseignements universitaires (enquête métier, analyse de l'activité). L'objectif de celui-ci, qu'il se déroule en entreprise, ou en établissement dans le premier ou le second degré est d'outiller le regard pour appréhender la réalité d'un emploi dans la formation continue, le conseil et l'accompagnement, l'ingénierie de formation et les GRH ou une classe, d'un établissement ou d'une fonction (CPE), de hiérarchiser les critères d'observation permettant de repérer le rôle de chacun des acteurs, d'approcher enfin la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de situations de conseil, d'ingénierie, d'enseignement ou d'accompagnement

Il est également de confronter l'étudiant à la réalité du métier et ainsi de lui permettre d'effectuer un choix éclairé de poursuite d'études ou non.

La convention-type proposée par P-Stage est systématiquement utilisée et les données tirées des stages antérieurs sont utilisées pour améliorer la prospection d'entreprises des nouveaux étudiants. Les stages inclus dans l'UE du projet étudiant sont valorisés à hauteur de trois ECTS.

p. 6 rubrique Place de l'international :

« L'Unistra déclare que cette mobilité ERASMUS est également élevée, mais n'avance aucun chiffre. La mobilité entrante et la mobilité enseignante ne sont pas abordées. »

L'Unistra apporte les précisions suivantes :

E. Regnault, MCF HDR à la Faculté est chargée de l'organisation de l'ensemble des actions internationales. L'enseignante-chercheure, Correspondante des Relations Internationales (CORI), a développé une culture internationale au sein de sa composante. Elle tente de fédérer recherche et formation afin que tout partenariat de recherche profite autant aux enseignants qu'aux étudiants

1. Mobilité ERASMUS, Europe

Les partenariats internationaux : 22 contrats bilatéraux ont été signés.

Autriche (1) Private Pädagogische Hochschule de Linz ; Allemagne (4) Universität Münster, Technische Universität Dortmund (Communication scientifique), Technische Universität Dresden, Universität Halle-Wittenberg. Belgique francophone (1 en cours) Université de Mons. Espagne (6) Universidad Complutense de Madrid, Universidad de Alicante, Universidad de Leon, Universidad de Jaen, Universidad Catolica San Antonio de Murcia, Universidad de Cordoba. Italie (3)

Universita degli studi di Bari, Università degli studi di Bologna. Università degli studi di Genova. Norvège (1) University of Bergen. Pologne (1) Uniwersytet Warszawski. Roumanie (2). Universitatea din Bucuresti, Universitatea Alexandru Ioan Cuza Iasi. Slovénie (1) Uniwerza V Ljubljana. Suède (1) Uppsala Universitet. Turquie (1) Bogazici Universitesi (Istanbul).

a. Mobilité étudiante :

Année 2012-13 : 9

Etudiants entrants études : 6 en Licence 3 (Münster-Allemagne ; Murcia, Jaen, Alicante -Espagne)

Etudiants sortants études : 3 en Licence 3 (Uppsala-Suède, Alicante-Espagne)

Année 2013-14 : 8

Etudiants entrants : 3 dont 2 en L3 (Jaen-Espagne)

Etudiants sortants : 5 dont une en L3 (Bergen-Norvège)



Université de Haute-Alsace

2, rue des Frères Lumière • F-68093 Mulhouse Cedex

Tél. : +33 (0)3 89 33 60 00

www.uha.fr



Année 2014-15 : 13

Etudiants entrants : 8 dont 5 (Münster-Allemagne, Istanbul-Turquie) en L3 Etudiants sortants études et stage : 5 dont 4 (Dresden-Allemagne, Istanbul-Turquie, Jaen-Espagne) en L3.

Année 2015-16 : 20

Etudiants entrants : 7 dont 5 en L3 (Istanbul-Turquie, Bari-Italie, Halle-Wittenberg-Allemagne) Etudiants sortants études et stage : 13 dont 9 en L3 (Dresden, Münster-Allemagne, Istanbul-Turquie, Alicante-Espagne).

b. Mobilité enseignante et/ou administrative :

Année 2012-13 : 4

Enseignants entrants : 0

Enseignants et administratifs sortants : 4 dont un binôme constitué de la Correspondante des Relations Internationales enseignante et de la correspondante administrative (Bergen-le binôme, Dresden et Madrid).

Année 2013-14 : 6

Enseignants entrants : 2 (Bergen et Bari)

Enseignants et administratifs sortants : 4 dont un binôme enseignant (Varsovie) et un binôme constitué de la Correspondante des Relations Internationales enseignante et de la correspondante administrative (Münster).

Année 2014-15 : 5

Enseignants entrants : 2 (Bergen et Bari) avec un enseignement en anglais en L3.

Enseignants et administratifs sortants : 3 dont un binôme constitué de la Correspondante des Relations Internationales enseignante et de la correspondante administrative (Dresden-le binôme, Alicante).

Année 2015-16 : 5

Enseignants entrants : 2 (Bergen et Bari) avec un enseignement en anglais en L3.

Enseignants entrants : 2.

Enseignants et administratifs sortants : 2 dont deux mobilités enseignantes (Dortmund, Istanbul) et une administrative (Helsinki).

2. Mobilité hors Europe

Les partenariats internationaux : 21 Accords de Coopération Internationale (ACI) : Australie (2) • University of Technology Sydney • University of Adelaide. Brésil (2) • Université de Sao Paulo • Universidade Federal da Bahia Canada (Québec) : (5) • Université de Montréal • Université du Québec à Montréal • Université Mc Gill • Université de Sherbrooke • Université de Mc Gill. Chine : (1) • Université Normale de Pékin. Corée du Sud (1) • Ewha Womans University. Japon (7) • University of Tokyo • University Ochanomizu • Université de Kyoto • Université de Nagoya • Université de Hokkaido • Université d'Okayama • Université de Tohoku. Maroc (1) • Université de Mohamed V. Mexique (1) • Université de Guanajuato. USA (1) • University of Syracuse

a. Mobilité étudiante :

Année 2012-13 : 2

Etudiants entrants études : 0

Etudiants sortants stage : 2 en stage

Année 2013-14 : 0

Etudiants entrants : 0

Etudiants sortants : 0

Année 2014-15 : 3

Etudiants entrants : 0

Etudiants sortants études et stage : 3 dont 2 en mobilité études.

Année 2015-16 : 3

Etudiants entrants : une en L3 de l'Université Mc Gill au Québec.



Université de Haute-Alsace

2, rue des Frères Lumière • F-68093 Mulhouse Cedex

Tél. : +33 (0)3 89 33 60 00

www.uha.fr



Etudiants sortants stage : 2.

Il n'existe pas de mobilité enseignante et/ou administrative entrante et sortante.

b. Mobilité EUCOR

EUCOR est la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur. Elle regroupe, depuis 1989, 5 établissements d'enseignement supérieur rhénans dans 3 pays : Allemagne, France, Suisse. Aucun étudiant ne s'est inscrit dans le cadre d'EUCOR pour l'instant. En mai 2015, les Correspondantes des Relations Internationales enseignante et administrative et une étudiante ont initié une rencontre avec les collègues de l'Institut für Erziehungswissenschaft de l'Université de Fribourg (Allemagne). L'accueil chaleureux a débouché sur un tableau de correspondances entre certaines UE ou matières de Strasbourg et des cours ou TD de Fribourg. Les freins subsistant à la mobilité dans le cadre d'EUCOR sont l'irrégularité des emplois du temps, la langue (trop peu de cours en langue anglaise sont accessibles).

3. Actions de développement de la mobilité : accueil à la rentrée, atelier d'échanges, site web, traduction des brochures.

a. Accueil des étudiants internationaux entrants et des futurs sortants

A chaque rentrée universitaire, est mis en place, depuis 4 ans, un accueil spécifique des étudiants internationaux entrants et des futurs sortants. Des anciens sortants viennent témoigner de leur expérience. Le nombre d'étudiants présents augmente d'année en année.

b. Les deux journées de la mobilité internationale mises en place par la Direction des Relations Internationales en octobre.

Ces deux journées permettent aux étudiants entrants et sortants de s'informer en central et au niveau de la composante qui organise un atelier d'échanges avec des objectifs précis : finaliser les dossiers des futurs sortants et faire le point sur les mobilités stage au second semestre, ouvrir les possibilités de mobilité pour l'année suivante et favoriser les échanges entre entrants et sortants.

4. Site web

Le site est mis à jour régulièrement. Il présente des témoignages d'anciens étudiants et des photos postées sur le site, suite à des mobilités enseignante et administrative.

5. Traduction des brochures

Les brochures de la faculté sont traduites en anglais, allemand et espagnol.

p. 8, rubrique Modalités d'enseignement et place du numérique :

« L'Unistra a peu renseigné cette rubrique et mentionne seulement l'utilisation de Moodle dans ses parcours de L3 ».

L'utilisation de Moodle est généralisée dans la majorité des enseignements et de même que l'utilisation des centres de ressources de langues pour l'Anglais et l'Allemand. Les UE 53, 55 et 60A sont en parties consacrées à l'usage des plateformes numériques. L'UE 63 « projets interdisciplinaires » fait par ailleurs une large part à l'outil numérique en tant que ressource pédagogique et support d'apprentissage. Le stage permet également de rencontrer sur le terrain l'exploitation des outils tels que le TBI, la classe inversée et autres outils pour le maître et l'élève dans le contexte scolaire.

p. 8, rubrique Suivi de l'acquisition de compétences :

« Quant à l'Unistra, rien n'apparaît sous cette rubrique dans le dossier. ».

Précisons que la fiche RNCP permet à l'étudiant d'identifier l'ensemble des caractéristiques de la relation formation-emploi pour une sortie au niveau Licence. Le supplément du diplôme liste de manière exhaustive



l'ensemble des compétences clés visées et évaluées par le diplôme et détermine pour les deux parcours les compétences spécifiques aux champs professionnels. Cette formalisation et ces documents complémentaires ont été construits dans le cadre d'un partenariat avec le Pôle Emploi régional qui nous a produit les données de la création réelle d'emploi sur les métiers visés par le diplôme (offres d'emploi enregistrées) et la structure de la demande d'emploi sur ces secteurs sur les cinq dernières années. Ces documents servent à améliorer la visibilité de notre offre pour les dossiers VAE et facilitent la mise en œuvre des processus de valorisation des acquis.

p. 9, rubrique Suivi des diplômés :

« Il s'agit d'une des principales lacunes du dossier. Ni les deux établissements, ni les équipes pédagogiques ne sont en mesure d'estimer les poursuites d'études en master, l'insertion professionnelle de leurs diplômés, ou encore le passage de la L2 vers les trois parcours de L3 (il est seulement précisé que la moitié de la vingtaine d'étudiants de la LP *Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques* provient de L2). La recommandation de la précédente évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AÉRES) sur le suivi des diplômés n'a pas été prise en compte. »

Effectivement, nous souffrons d'un manque de moyens humains : 1/3 d'emploi temps plein pour le département de SE, pour gérer les diplômés de la L1 au D. Nous tentons donc à l'UHA de passer par la voie associative. Un projet de recrutement d'un IGE a cependant été soumis lors du récent dialogue de gestion de l'UFR FSLH à l'UHA.

Concernant l'Unistra, nous avons mené une enquête de suivi longitudinal sur l'ensemble des sortants diplômés au niveau Licence qui n'ont pas poursuivi d'études post-Licence (n=38) sur les quatre dernières années. Le taux de réponse a été de 21%. Sur la part très faible et de plus en plus faible des sortants diplômés qui ne continuent pas en Master, l'enquête menée en mai 2016 par la Faculté (Les services centraux, et plus précisément l'ORESIPE ne produisant pas pour le moment d'enquêtes de suivi d'insertion des Licences généralistes à l'UDS) a permis d'avoir une vision assez fine du type d'emploi obtenu par nos anciens diplômés L3 : 5 sur 8 sont dans l'enseignement scolaire (non titulaires) dont 3 contractuels enseignants, un maître d'internant et un adjoint d'éducation. Un répondant travaille dans la restauration, un autre est en recherche d'emploi au moment de l'enquête et un dernier est inactif (année sabbatique pour voyager). En résumé, 83% des actifs insérés exercent une activité dans l'enseignement, sans déclassement ni désajustement mais avec un lien salarial précaire.

Il est à noter que dans le même temps, en moyenne, entre un quart et un tiers de nos étudiants inscrits exercent pendant l'année universitaire de L3 une activité professionnelle le plus souvent à temps partiel et dans le champ de la formation et du conseil (conseiller, accompagnateur, formateur) ou dans l'environnement scolaire (assistants d'éducation, emploi d'avenir professeur, contractuels remplaçants). L'existence dans la faculté d'une référente Alumni (E. Poupardin) renforce la synergie des étudiants en cours d'études avec les anciens diplômés et permet de créer et de renforcer un réseautage propice aux opportunités professionnelles (conseil, expériences, partage des pratiques, terrains de stages et offres d'emploi). Les enquêtes d'insertion concernant les étudiants de la L3 inscrits en formation continue n'ont pas été réalisées pour le moment par le service de la formation continue qui en a la charge.

p. 8 Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation :

Concernant l'Unistra, un conseil de perfectionnement est réuni très régulièrement (composé des deux responsables de parcours et de l'ensemble des responsables d'UE et des délégués des étudiants) notamment en fin d'année universitaire afin de revenir sur le déroulement de l'année en cours. Y sont examinés et pris en compte les résultats des étudiants, les retours des différents enseignants ainsi que les bilans menés semestriellement avec les étudiants. Ces derniers sont donc, dans ce cadre, partie prenante de l'évolution des contenus, des évaluations, de la planification semestrielle et des attendus au service de la construction la plus raisonnée des différentes compétences. Y sont par ailleurs envisagées les interventions en cours de formation des M1 eux-mêmes issus de ce cursus de licence. Nous avons ainsi pu améliorer la répartition des dates de contrôle continu tout au long du semestre pour éviter des semaines irrégulières ;



l'échange de pratiques sur l'usage de Moodle a été utilisé pour harmoniser les usages ; une dynamique interne de régulation se met en place au sein des groupes d'étudiants par le biais de leur responsabilisation et grâce aux rôles remplis par les délégués élus des étudiants. Le conseil de perfectionnement a été le lieu d'exploitation des enquêtes de satisfaction des étudiants. Seront renforcées ces structures de régulation au service d'une plus grande réactivité dans la mesure du possible et compte tenu des contraintes institutionnelles notamment par une présence plus régulière des étudiants et une ouverture au monde professionnel.

p. 9, rubrique Avis global et recommandations :

« La licence *Sciences de l'éducation* est doublement menacée par l'absence de concertation entre les deux sites alsaciens et par le manque de moyens de l'Université Haute-Alsace ». S'agissant de la concertation, nous sommes pour le quinquennal à venir beaucoup moins pris de cours que pour la création des diplômes actuels. L'Approche Programme a été entièrement partagée entre les partenaires du projet 2018-2022 (département de SE de l'UHA, UFR de SE et ESPE), ce qui nous permettra d'aligner les mêmes compétences du référentiel MESR 2015 pour les mêmes UE et en général les mêmes matières / ECUE des quatre premiers semestres, puis de clarifier la spécificité des trois parcours de L3SE. S'agissant des moyens locaux à l'UHA, on pourra rappeler ce qui a été évoqué ci-dessus, à savoir que les moyens mis à notre disposition sont croissants et que le soutien de notre UFR de rattachement et de notre établissement nous permet d'envisager résolument la poursuite de cette dynamique.

Des procédures permettant une meilleure coordination entre les deux sites et les responsables de diplôme sont en train d'être mises en place. Le projet de fusion de la faculté de Sciences de l'éducation de l'Université de Strasbourg et l'ÉSPÉ de l'académie de Strasbourg permettra de redéployer les moyens de scolarité, de reconfigurer le fonctionnement des équipes pédagogiques et de permettre une meilleure interaction avec l'UHA, des personnels de l'UHA étant membre de ces conseils (COSP et Conseil d'école).

Nous vous prions de recevoir, nos très respectueuses salutations.

La Présidente,


Christine GANGLOFF-ZIEGLER

